



## **REGLEMENT DE LA 12<sup>ème</sup> EDITION** **DU RAID 1000 DUNES**

### **1. OBJET**

Le Raid 1000 DUNES est un raid touristique en voitures anciennes qui se déroulera dans le sud tunisien. Après une traversée nord/sud de la Tunisie, le parcours est essentiellement constitué de pistes et de dunes. La navigation sera réalisée à l'aide d'un road book. Un GPS sera nécessaire pour quelques étapes.

Le Raid 1000 DUNES n'est en aucun cas une compétition. Il n'y a aucune notion de vitesse, de classement, ou de chronométrage.

L'association « 1000 DUNES », avec l'aide des participants, collecte des vêtements, des fournitures scolaires, des produits d'hygiène et des jouets qu'elle remet lors de son passage aux enfants de l'école de Ksar Ghilane.

### **2. VEHICULES ADMIS**

Le Raid 1000 DUNES est réservé aux véhicules deux roues motrices antérieurs à 1990 (Peugeot 504, Renault 12, Renault 4, Volvo, Citroën Visa...), et aux véhicules 4X4 dérivés de berline antérieurs à 1990 (Peugeot Dangel, Panda 4X4, Renault Sinpar...)

Lors de l'inscription, une photo de la voiture devra être envoyée.

L'organisation se réserve le droit de refuser tout véhicule ou équipage, sans avoir à motiver sa décision.

### **3. DATES**

Le 12<sup>ème</sup> Raid 1000 DUNES se déroulera du 11 au 22 mars 2023. Ces dates sont sujettes à modification en fonction des dates de rotation des bateaux.

#### **4. DOCUMENTS ADMINISTRATIFS**

Avant l'embarquement à Marseille, nous contrôlerons les documents obligatoires suivants :

- Passeport avec une date de validité d'au moins 6 mois après la date du retour prévu.
- Permis de conduire valide pour chaque participant.
- Carte grise du véhicule au nom d'un des membres de l'équipage, ou en cas de prêt, une attestation signée par le propriétaire et certifiée conforme par la mairie de celui-ci.
- Contrôle technique en cours de validé pour le véhicule.
- Attestation d'assurance valide mentionnant la couverture en Tunisie.

#### **5. HEBERGEMENT**

L'hébergement est prévu comme suit :

- Les deux nuits sur le bateau en cabine double avec douche et vue sur mer.
- Les premières et dernières nuits sur le sol tunisien en hôtel 4 étoiles.
- Les autres nuitées se passeront en campements aménagés et confortables (lit, douche et sanitaires) ou en bivouacs en quasi autonomie (pensez à prendre votre tente).
- Les petits déjeuners, les déjeuners et le dîners sont pris en charge par l'organisation du 11/03/2023 16h au 22/03/2023 10h.

Seules les boissons sont exclues de la pension complète.

#### **6. PREPARATION DU VEHICULE**

Les voitures devront être conformes au Code de la Route. Outre une **révision complète** le véhicule devra subir une préparation « raid » :

- Amélioration de la garde au sol.
- Tôle de blindage de protection carter et moteur (épaisseur 6 mm mini).
- Tôle de blindage 6 mm de protection boîte.
- Tôle de protection réservoir.
- Arceau fortement conseillé.
- Radiateur et circuit de refroidissement vérifiés.
- Attaches suspensions contrôlées.
- Amortisseurs fiables.
- Filtre à air.
- 1 anneau de remorquage à l'avant et un à l'arrière, fixés solidement sur le châssis et non pas sur le pare-chocs (les sorties « tractées » de certains bacs à sable peuvent-être « musclées »)
- 2 roues de secours + cric

#### **7. EQUIPEMENTS**

Equipement obligatoire par véhicule :

- 1 triangle de pré-signalisation
- 2 gilets de sécurité jaunes
- 1 sangle de minimum 5 mètres avec deux manilles
- 2 plaques de désensablement
- 1 jerricane de 20 litres pour carburant
- 4 litres d'eau potable par personne en permanence dans le véhicule
- 1 caisse à outils
- 1 compresseur pour le gonflage /dégonflage des pneus
- 1 GPS Garmin eTrex 20 (ou supérieur)
- Carte de la Tunisie (Michelin N° 744)

Equipement obligatoire pour l'équipage :

- Tente pour les bivouacs
- Sacs de couchage
- Trousse de premiers secours
- Trousse à pharmacie (pensez à prendre vos traitements en quantité suffisante pour la durée du raid)
- Lampe de poche dynamo et lampe frontale
- Crème solaire, lunettes de soleil, masque (vent de sable)
- Casquette ou chapeau

## **8. ASSISTANCE VEHICULE**

Chaque équipage assure l'entretien de son véhicule. Une bonne préparation et un stock de pièces sont les plus sûrs moyens de profiter pleinement de l'aventure.

Les véhicules et le mécanicien de l'organisation vous proposeront, tant que faire se peut, leur aide et leur assistance technique sous la responsabilité du participant. En aucun cas l'organisation n'a une obligation de résultat.

Dans tous les cas de figures, les participants sont tenus d'assurer la sortie de leur véhicule (même non-roulant) du territoire Tunisien.

## **9. MONTANT DE L'ENGAGEMENT ET CALENDRIER DE REGLEMENT**

Pour un équipage d'une voiture et de 2 personnes l'engagement est de 4 490€.

Calendrier de règlement :

- 1 290€ à l'inscription
- 1 600€ avant le 15/12/2022
- 1 600€ avant le 15/01/2023 (ou 1.300 € si engagement avant le 15/10/2022)

Supplément 3ème participant dans la même voiture / chambre /cabine : 1 350€.

Supplément chambre individuelle : 500€ par personne.

## **10. ANNULATION**

En cas d'annulation à l'initiative du participant les frais s'élèvent à :

- 1 000€ pour une annulation avant le 15 décembre 2022
- 2 200€ pour une annulation entre le 16 décembre et le 15 janvier 2023
- 3 000€ pour une annulation entre le 16 janvier et le 15 février 2023
- 100% des sommes versées après le 15 février 2023
- Aucun remboursement après le départ du raid, le 11/03/2023

Avant le départ, l'organisation se réserve le droit d'annuler ce raid pour nombre de participants insuffisants, mesures de sécurité ou toutes autres raisons dont elle seule sera juge. Dans ce cas, l'ensemble des frais sera remboursé aux participants, sans qu'aucune indemnité ou compensation ne puisse être réclamée par les participants.

Après le départ de Marseille, en cas d'abandon ou de d'annulation de tout ou partie du raid aucun remboursement ne pourra être demandé.

## **11.NOMBRE DE PARTICIPANT**

Pour assurer le bon déroulement du raid nous sommes contraints de limiter le nombre d'engagés à 15 voitures.

Un minimum de 10 équipages est nécessaire à sa réalisation.

## **12. RESPONSABILITE**

Chaque participant s'engage à respecter le code de la route ainsi que les consignes de l'organisation tout au long du parcours. Le respect de la population, des règles de sécurité, de l'environnement et des lois du pays sont primordiales afin de préserver ce genre d'aventure. En cas de non-respect de ses consignes, l'organisation ne pourra être tenue pour responsable d'incidents, d'accidents ou de dommages qui en résulteraient.

Chaque participant reconnaît avoir conscience du caractère particulier de ce genre d'activité et des risques inhérents ainsi que de l'éloignement des centres médicaux. Il déclare en assumer les risques et renoncer à rechercher la responsabilité de l'organisation pour tout accident, dommages aux biens ou aux personnes, maladie... Ces engagements sont opposables aux ayants droits des participants.

**Pour l'équipage :**

Date :

**Pilote 1 :**

Nom Prénom : \_\_\_\_\_

Mention "Lu et accepté" suivi de la signature :

**Pilote 2 :**

Nom Prénom : \_\_\_\_\_

Mention "Lu et accepté" suivi de la signature :